

Qu'est-ce qui m'a donné l'envie d'écrire sur Sade aujourd'hui ? Autant que je puisse le savoir, c'est le fait d'étouffer dans l'air ambiant, à cause du retour d'un ordre moral qui s'exprime comme toujours au nom du bien (c'est une des plus vieilles ruses de l'histoire). Les tartufferies ne meurent pas mais elles sont plus ou moins actives. Or nous assistons au retour de la bigoterie, de la superstition, pire encore, de la condamnation pour blasphème. De la spiritualité vague à la guerre sainte, les religions reprennent du poil de la bête, et la laïcité est vécue comme intolérante, grâce à un retournement imprévisible, du moins en France.

Mais il y a une autre raison, plus impérieuse encore : c'est la confusion croissante entre une œuvre et son auteur, qu'on croyait impossible depuis Proust et son *Contre Sainte-Beuve*. De même que la frontière est de plus en plus souvent abolie entre le public et le privé, la distinction s'efface entre l'être social et la personnalité de l'artiste, qui se dépasse et se surprend lui-même dans ses créations. Ainsi se met en place un redoutable cercle vicieux : des œuvres sont condamnées à cause de la personnalité de l'auteur, des auteurs deviennent suspects à cause de leurs œuvres. Le jugement est moral au lieu d'être esthétique, et sans appel.

Les écrivains ne sont pas les plus concernés (encore qu'une *fatwa* soit toujours possible, on l'a vu avec Salman Rushdie) parce que la littérature a perdu de son influence. Mais les cinéastes sont plus exposés, Roman Polanski en sait quelque chose. Loin de le juger en droit, alors même que la justice américaine ne l'a pas oublié, il faudrait encore interdire ses films, pour assouvir la soif de ce que Nietzsche appelait la *moraline*, autrement dit une morale étroite et bien-pensante.

Les peintres ne sont pas à l'abri : un article récent du *New York Times* réclamait qu'on signale dans les musées, à l'aide d'un logo spécial, les toiles dont les auteurs auraient abusé des femmes, à commencer par Egon Schiele et Picasso. Une inquisition d'un nouveau genre se met donc à juger les morts, par définition sans défense, devant un tribunal posthume aussi arbitraire qu'illégitime.

Extrait de l'avant-propos de *Et je vous offre le néant* de Gérard Macé, Gallimard, 2019.